



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

compagnies

Question écrite n° 67430

## Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre des relations avec le Parlement s'il est envisagé, effectivement, la présentation au Parlement, avant les élections législatives de 2002, du projet de loi portant création d'un fonds de garantie dommages.

## Texte de la réponse

Le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, déposé sur le bureau du Sénat, prévoit en son article 22 la création d'un fonds de garantie dommages. Le ministre des relations avec le Parlement informe l'honorable parlementaire que la discussion de ce projet de loi ne figure pas dans l'ordre du jour prévisionnel établi jusqu'au mois de février 2002 et communiqué par le Gouvernement au président du Sénat en application de l'article 29 (alinéa 3 bis) du règlement du Sénat.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67430

**Rubrique :** Assurances

**Ministère interrogé :** relations avec le Parlement

**Ministère attributaire :** relations avec le Parlement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 octobre 2001, page 5901

**Réponse publiée le :** 3 décembre 2001, page 6960